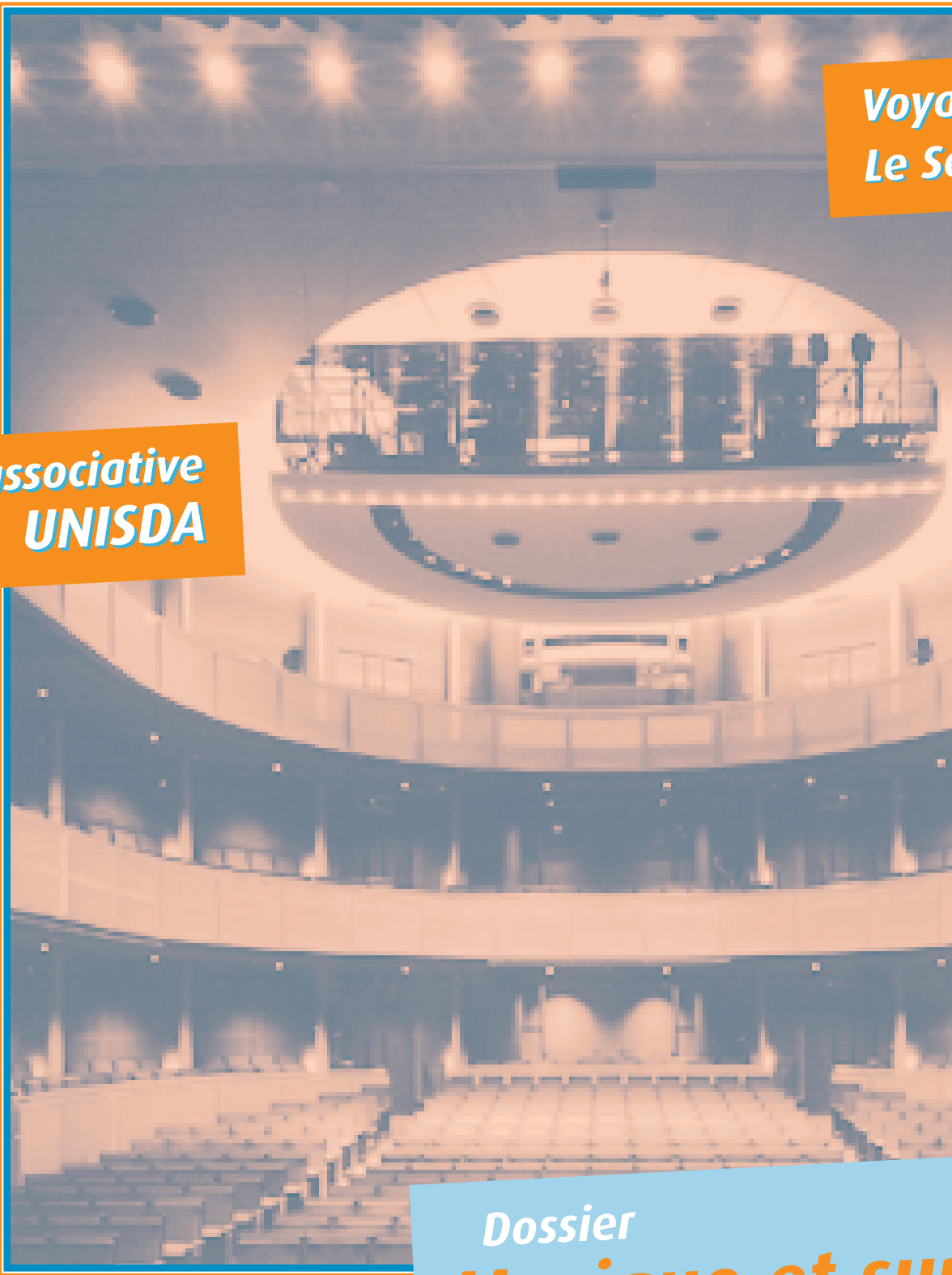


La Caravelle

La revue de l'ARDDS | Association pour la réadaptation et la défense des devenus-sourds

*Voyage
Le Sénégal*

*Vie associative
UNISDA*



*Dossier
Musique et surdité*

n° 178 | Mars 2007 | 6 euros

Courrier des lecteurs

Brèves

L'accessibilité des services fiscaux :

Extrait d'une lettre adressée à la direction des services fiscaux de Belfort :

Dernièrement, je me suis rendue à la Trésorerie de Belfort, afin de résoudre une double taxation d'habitation suite à un changement de domicile en cours d'année.

J'ai demandé gentiment à la personne en charge à l'accueil de me regarder afin de pouvoir lire sur ses lèvres, car je suis sourde et je pratique la lecture labiale. Cette personne m'a demandé « c'est pour quoi ? » et, suite à mes explications, elle s'est mise à parler en baissant la tête et j'ai dû lui dire « si vous baissez la tête, il m'est impossible de comprendre ce que vous me dites ». Après un mouvement d'humeur, suivi d'un « ah ! oui, vous êtes sourde », d'un geste, elle m'a montré la salle d'attente en me donnant un numéro d'appel.

Je n'ai eu aucun problème de compréhension avec la personne qui m'a reçue ensuite pour résoudre mon problème, car cet employé articulait et me regardait

sans même que j'aie eu besoin de lui dire que j'étais sourde.

À l'heure où l'on parle beaucoup des handicapés, ne vous serait-il pas possible de former votre personnel, surtout à l'accueil, afin que renseigner un sourd ne soit plus un problème ?

Il faut tout simplement le regarder, articuler et ne pas parler trop vite. Ce n'est pas onéreux, cela limite les répétitions, l'attente, l'énervement, et nous évite un sentiment de culpabilité devant la file d'attente.

□ Yvonne Albertoni

Réponse de la Direction des Impôts :

Madame,

J'ai pris connaissance, avec le plus grand intérêt, des remarques exposées dans votre lettre visée en l'objet : comme vous, je déplore les conditions dans lesquelles vous avez été accueillie à l'hôtel des finances, afin de résoudre une question d'ordre fiscal.

Les faits signalés sont d'autant plus regrettables que l'Administration s'est engagée, depuis plusieurs années, dans une politique de qualité de services rendus à l'usager, à fortiori à l'égard des personnes handicapées.

J'ose croire que cette situation relève de l'exception, ce qui semble être conforté par votre satisfaction exprimée sur la suite de votre entretien.

Je vous précise également que chaque agent en contact avec le public est tenu de décliner son identité par le port d'un badge sur lequel figurent ses noms et prénoms, mesure essentielle de la qualité de service, et qui se substitue à un anonymat justement

critiqué par les usagers.

À défaut de connaître les coordonnées précises de l'agent concerné par les faits exposés, je m'engage à rappeler aux agents, et plus particulièrement à ceux chargés de l'accueil, les conditions attachées à un service de qualité, que tout usager est en droit d'attendre d'un service public. Je vous prie d'agréer...

□ Gérard AUDEBRAND
Inspecteur principal

Vos encouragements :

Je vous remercie pour l'article sur les acouphènes du n° 177 de *La Caravelle*. C'est le meilleur que j'ai lu jusqu'à présent

□ G. Duval Paquet

Je voudrais par l'intermédiaire de notre *Caravelle* complimenter Émilie sur la qualité de ses reportages, que chacun doit lire avec beaucoup de plaisir et d'attention. Elle explique de manière simple le processus de fonctionnement de nos oreilles.

□ Reine

ERRATUM

La Caravelle 177

Odicio p. 15

Une erreur s'est glissée dans la rédaction de notre article sur le système ODICIO. Le prix de vente conseillé est de **347€** pour la version écouteurs et **357€** pour la version « ODICIO plus ». La société Toneb qui commercialise le produit nous précise que le prix public maximum est de **399€**.



À chacun sa *Caravelle*



LABORATOIRE DE CORRECTION AUDITIVE
études et applications

20, rue Thérèse, angle avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

Tél. : 01 42 96 87 70 - Fax : 01 49 26 02 25 - Minitel : 01 47 03 95 75



Sommaire n°178 • Mars 2007

Courrier des lecteurs	2
Vie associative	
Le congrès de l'UNISDA	4
Dossier	
Musique et surdit�	6
Musique et r��ducation ��ducative	7
Apprentissage de la musique	8
Fl��te et malentendance	9
La musique : un monde myst��rieux	10
Culture	
Acc��s culture	11
Acoustique et architecture	12
Babel	13
T��moignage	
Beethoven	14
Voyage	
l'ARDDS au S��n��gal	15
Br��ves	18

La Caravelle

est une publication trimestrielle de l'ARDDS
75 rue Alexandre-Dumas - 75020 Paris
T  l. 01 46 42 50 32

Ce num  ro a   t   tir      1200 exemplaires

Directeur de la publication :

Aline Ducasse

R  dacteur en chef :

Brice Meyer-Heine

  quipe r  dactionnelle :

Sophie Chaudoreille, Aline Ducasse, Emilie
Ernst, Nicole Hameau, Manuella Lef  vre,
Annie Rivoal, Catherine Sermage, Ren  
Cottin, Jean-Pierre Loviat

Collaborateurs :

Richard Darb  ra, Bernadette En  e,
Dominique Gilbert, Romain, Xavier,
Christine Toffin

Correcteurs : Daniel Fontaine, Jeanine Roca.

Mise en page - Impression :

Ouaf ! Ouaf ! Le marchand de couleurs
16, passage de l'Industrie 92130 Issy-les-Mlx
T  l. : 0140 930 302 - www.lmdc.net
Commission paritaire : 0611 G 84996
ISSN : 1154-3655

2007, une ann  e   lectorale !

D'abord, l'ARDDS vient de renouveler son Conseil d'Administration lors de l'Assembl   G  n  rale du 17 mars. Les administrateurs   lus g  reront l'ARDDS pendant deux ans.

Ensuite, au printemps, les   lections pr  sidentielle, en avril et mai, et l  gislatives, en juin, seront au c  ur de nos pr  occupations. Ch  che que chaque candidat rende sa campagne accessible aux sourds ! Faisons un r  ve : toutes les interventions officielles seraient sous-titr  es    la t  l  vision, tous les meetings politiques    Paris ou en province seraient   quip  s de boucles    induction magn  tique, ou mieux, de v  lotypie sur   cran g  ant... Ainsi les devenus-sourds pourraient suivre correctement les campagnes   lectorales et se faire une opinion avec les m  mes   l  ments que les personnes qui entendent bien.

Ne nous leurr  ons pas, c'est    nous de le r  clamer haut et fort aux candidats    la pr  sidence, mais aussi aux candidats    l'Assembl   nationale. La loi de f  vrier 2005 a permis d'inscrire un bon nombre de nos revendications dans le texte. Restons vigilants pour que tous les d  crets d'application soient publi  s et mis en   uvre.

En particulier, l'installation des Maisons du Handicap se fait de mani  re tr  s diff  rente dans chaque d  partement. Vous pouvez nous aider en nous signalant les probl  mes que vous rencontrez    ce sujet.

Le nouveau Conseil d'Administration de l'ARDDS suivra cela de tr  s pr  s. Parmi les projets pour 2007, la lecture labiale est en   vidence. C'est en effet un apprentissage tr  s important pour permettre aux devenus-sourds de se r  approprier la communication.

L'apprentissage de la lecture labiale est un acte param  dical dispens   par des orthophonistes et rembours   par la S  curit   sociale. Malheureusement, il y a encore trop peu d'orthophonistes qui assurent ce type de prise en charge, et trop peu d'ORL qui la prescrivent.

L'ARDDS est convaincue depuis longtemps de l'int  r  t de l'apprentissage collectif. Elle organise des stages en   t  , ou des s  ances hebdomadaires    Paris et dans les sections de province. Ces stages et s  ances sont encadr  s par des professionnels.

Mais ils ne sont pas toujours pris en charge ou aid  s par des subventions. Pourtant, l'enseignement collectif a fait ses preuves et d  montr   que le groupe favorise l'acquisition des connaissances, la reprise de confiance et l'  panouissement des participants. Ce sera l'une des t  ches du Conseil d'Administration de faire des dossiers de demande de subvention pour pouvoir continuer ces actions indispensables !

Alors, puisque les d  ficients auditifs ont investi les moyens de communication   lectroniques,   crivez aux candidats sur leurs sites pour r  clamer des moyens de vivre pleinement la communication moderne.

S'il n'est pas trop tard pour faire des v  ux, je vous souhaite que mon r  ve devienne r  alit  .

Soyez assur  s que nous y travaillons !

   Anne-Marie Choupin

Dessins et cr  dits photos :

AFIDEO, Ren   Cottin, Brice Meyer-Heine

Le congrès de l'UNISDA

Le congrès de l'UNISDA (Union nationale pour l'insertion sociale des déficients auditifs) s'est tenu le 18 janvier à la cité des sciences à Paris. Le thème de ce congrès était : « Télévision - Cinéma - DVD - Publicité : quelle accessibilité pour les publics de personnes sourdes ou malentendantes ? » Deux nouveaux adhérents de l'ARDDS étaient présents et nous livrent leurs impressions.

Le congrès

C'est la première fois que j'assiste à ce genre de congrès et j'ai été très impressionnée par l'organisation pour que tous les sourds et malentendants puissent comprendre. Cela commence déjà par l'accueil : des sourds qui pouvaient communiquer par LPC ou LSF nous attendaient. Et si vraiment on ne se comprenait pas, il restait toujours la traditionnelle feuille de papier pour inscrire son nom !!! Pour une fois, c'était peut-être plus les entendants qui étaient gênés que les sourds !

Dans la salle, tous les moyens de communication étaient prévus : interprètes en LSF et en LPC retransmis sur écran et qui se relayaient, des vélotypistes qui retranscrivaient les dialogues en direct sur écran et, bien sûr, la boucle magnétique très efficace que le Bucodes a dû installer car l'auditorium n'est pas équipé !

Le président de l'UNISDA a fait l'ouverture en rappelant le thème du congrès : « Programmes télévisés - cinéma français - DVD - publicité : quelle accessibilité pour les publics de personnes sourdes ou malentendantes ? » Il a rappelé



aussi que la loi du 11 février 2005 obligeait les chaînes de télévision à sous-titrer tous leurs programmes d'ici à 2010.

Un certain nombre de hauts fonctionnaires, comme le délégué interministériel aux personnes handicapées, le ministre délégué à la Sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille, le ministre de la Culture et de la communication étaient présents et ont donné les dispositions prises au niveau du gouvernement.

La première table ronde concernait le sous-titrage des programmes des chaînes hertziennes, du câble et du satellite. Pour cela, des représentants de TF1, France Télévision, M6, du CSA (Conseil

supérieur de l'audiovisuel) étaient invités à expliquer où ils en étaient dans ce domaine. Le sentiment général est que le sous-titrage revient cher. Les chaînes commenceront par sous-titrer les programmes à fortes audiences pour ensuite couvrir toutes les plages horaires. Le problème du direct a été posé. L'UNISDA a réalisé un film sur l'accessibilité télévisée en France et à l'étranger et qui a été diffusé lors du congrès. Aux États-Unis, tous les programmes sont sous-titrés ainsi que le direct, et tous les téléviseurs des lieux publics doivent diffuser avec sous-titres.

Comme beaucoup de personnes sourdes ou malentendantes en France ne savent pas se servir du télétexte, une campagne sur l'utilisation du télétexte pourrait être menée. Il a aussi été proposé de mettre un pictogramme permanent pour préciser que le sous-titrage de l'émission est disponible en télétexte.

Un autre sujet concernait les campagnes des élections de 2007. Il existe environ 5 millions de sourds et malentendants et quasiment autant d'électeurs potentiels. Pourtant presque aucun débat électoral télévisé n'est sous-titré. Les participants invités à ce congrès représentaient certains partis politiques comme les Verts, l'UMP et le PS en la présence de Ségolène Royal. Hormis quelques émissions traduites en LSF, comme la chaîne parlementaire ou l'émission sur France 5 « L'Œil et la main », il ressort que peu de chaînes traduisent leurs émissions en LSF pour des raisons techniques (manque

Programme des sorties ARDDS 75

Samedi 24 Mars Circuit-promenade à MONTMARTRE

RV à 13h45 à la sortie du métro "Anvers" - ligne n° 2

Samedi 7 avril Exposition : "PAGODES ET DRAGONS, EXOTISME ET FANTAISIE DANS L'EUROPE ROCOCO"

Musée CERNUSCHI - 7 avenue Vélasquez, Paris 8ème

RV à 9h45 devant l'entrée du musée

Samedi 19 mai LE MUSÉE RODIN, ses collections et son jardin.

RV à 13h30 devant l'entrée du musée - 77, rue de Varenne, Paris 7ème

Samedi 16 juin UNE JOURNÉE A FONTAINEBLEAU

La vieille ville le matin, déjeuner au restaurant et promenade dans les parc du château l'après-midi.



de place pour mettre un médaillon).

Cette journée a été très instructive, car toutes les interventions montrent qu'il est encore difficile en France, pour des raisons techniques, institutionnelles ou financières, de sous-titrer les programmes malgré l'avancée de la technologie numérique. Tout de même, une volonté des chaînes de télévision et de tous les acteurs dans ce domaine est manifeste.

■ **Sophie Chaudoreille**

Sous-titrage, trois choses que j'ai apprises (entre autres).

1. Avec la télévision hertzienne, les besoins des sourds étaient difficiles à satisfaire dans leur diversité. À côté des besoins des membres de l'Ardds, essentiellement les sous-titres, il y a les besoins des sourds s'exprimant en LSF (Langue des signes française) ou LPC (Langage parlé complété). Même pour les membres de l'ARDDS, les besoins sont très différents selon les personnes. Certains, qui lisent lentement, préfèrent des sous-titres simplifiés, quand d'autres demandent un texte aussi proche que possible des vrais dialogues.

À cela s'ajoutent les besoins de ceux qui ont du mal à lire les petits caractères. Si le pauvre télétexte de la télévision hertzienne ne pouvait pas offrir cette diversité, il n'en va pas de même avec la TNT (Télévision numérique terrestre). La TNT respecte la norme DVB (Digital Video Broadcast). Cette norme présente l'avantage de pouvoir intégrer à l'émission des sous-titres au choix dans une typographie

nettement moins rudimentaire que le télétexte. Les sous-titres DVB sont beaucoup plus lisibles et ne cachent pas l'image.

Le sous-titrage DVB présente aussi l'avantage de pouvoir être sélectionné une fois pour toutes, alors qu'avec le télétexte, il faut reprogrammer le décodeur chaque fois que l'on change de chaîne. Un dernier avantage des sous-titres DVB, c'est que la plupart des ordinateurs (par exemple avec EyeTV sur Macintosh) et beaucoup d'enregistreurs de salon peuvent les enregistrer alors que les enregistreurs de télétexte sont rarissimes.

2. S'il est vrai qu'il y a en France de 5 à 7 millions de sourds (déficients auditifs), cela fait un marché considérable, et l'on a du mal à comprendre pourquoi les producteurs de programmes, les diffuseurs de ces programmes (c'est-à-dire les chaînes de télévision) et les vendeurs de DVD ne font pas leur possible pour capter ce marché. J'ai cru comprendre que, en fait, cela était dû à la fragmentation du secteur. Chacun fait son sous-titrage dans son coin. Il était surprenant par exemple de voir les gens de M6 ou de TF1 expliquer qu'il n'est pas nécessaire de demander aux producteurs de sous-titrer car les chaînes le font très bien elles-mêmes (quand elles le font).

Mais ces sous-titres sont ensuite leur propriété, et quand les fabricants de DVD veulent vendre le produit sous-titré, ils doivent produire leurs propres sous-titres, le plus souvent à partir d'une écoute attentive du film ! D'où l'intérêt d'imposer légalement, dès la production, un sous-titrage qui est d'autant plus facile que le producteur de l'émission connaît les dialogues à partir des scripts !

3. Enfin, j'ai été émerveillé de voir que les Anglais font du sous-titrage en direct avec seulement 3 ou 4 secondes de différé. Il suffit donc pour que le téléspectateur

ait le sous-titrage simultané que la diffusion de l'image soit retardée de 3 secondes. Ils utilisent pour cela la reconnaissance automatique de la parole. Pour en avoir discuté avec des amis chercheurs du CNRS, je sais que les ordinateurs ne sont pas encore à même de comprendre spontanément un discours. La reconnaissance automatique de la parole n'est possible qu'après un apprentissage réciproque plus ou moins long. L'ordinateur apprend à reconnaître la parole d'une personne qui apprend à lui parler. L'astuce de Red Bee, la société qui fait le sous-titrage en direct de la BBC, est de mettre entre les invités du plateau et l'ordinateur un interprète qui, à l'instar des interprètes des conférences internationales, fait de la traduction simultanée.

La différence c'est qu'il ne traduit pas dans une autre langue, mais



dans la même langue légèrement modifiée pour que l'ordinateur puisse la comprendre rapidement sans ambiguïtés.

Je pense maintenant que c'est la même astuce qui est utilisée pour les services qui transcrivent en SMS sur mobile les messages vocaux laissés dans les boîtes vocales de certains prestataires de téléphonie mobile. Il suffit donc d'une seule personne en Angleterre là où en France on utilise 4 ou 5 personnes avec des résultats nettement moins bons. Ainsi, en France, les sous-titres du journal télévisé arrivent souvent plus d'une demi-minute plus tard, bourrés de fautes de frappe et, hélas, de fautes de français.

Vivement que nos chaînes se mettent à la reconnaissance automatique !

■ **Richard Darbéra**

Musique et surdité

Que ce soit pour entendre et comprendre la parole ou pour écouter et ressentir la musique, le cerveau intervient car il est le siège des apprentissages, mais aussi des émotions.

Accompagner, soutenir et surtout stimuler, encourager, faire découvrir ou redécouvrir, c'est le rôle de l'orthophoniste : les objectifs qu'il se fixe et la technique sur laquelle il s'appuie sont indispensables, mais le savoir-faire et le savoir-être « font » la rééducation. Avec des adultes malentendants ou sourds, la communication, au-delà des mots, est à partager : chacun fait la moitié du chemin pour se rencontrer.

C'est ainsi qu'au cours de prise en charge de patients devenus sourds, nombreux ont été ceux qui exprimaient le regret, voire la tristesse de ne plus écouter les chansons. Ils ont « balancé » leurs 45 tours ou ils les ont montés au grenier car « ce n'était plus pour eux », or chaque chanson est associée à un événement heureux ou malheureux d'une période de leur vie.

Il fallait donc leur montrer qu'en s'en donnant les moyens et avec quelques efforts ils pouvaient retrouver le plaisir d'entendre les chansons. La voix est un instrument invisible chargée d'une forte puissance émotionnelle, et celle de Piaf ne laisse personne indifférent. Plusieurs de mes patients adoraient Georges Brassens, et, moi-même, j'en connais bien le répertoire ; c'est ainsi que je me suis mise à chanter des chansons de Brassens, et que la reconnaissance des plus célèbres d'entre elles comme « Gare aux gorilles » a été suivie par une dizaine d'autres. Ce « coup de pouce » leur a donné envie d'écouter à nouveau ces chansons, de suivre les textes des paroles, peut-être de reprendre la guitare sèche, ou de fredonner intérieurement « en se rasant devant sa glace ».

Porter des prothèses auditives serait déjà en soi une rééducation auditive, mais un entraînement auditif améliore la discrimination

des sons et l'intelligibilité des mots, conduisant à une utilisation optimale des aides auditives quelles qu'elles soient.

Les progrès technologiques des prothèses participent à cette réappropriation des sons musicaux par le malentendant, puisque les appareils numériques de dernière génération sont en mesure de reconnaître la musique, la parole, la voix chantée et le bruit ; il n'y a que pour le rap que c'est un peu difficile ! Les algorithmes de calcul permettent une classification jusqu'à sept situations sonores reconnues : parole dans le calme, parole dans le bruit, bruit stationnaire, bruit fluctuant, bruit de vent, larsen, musique. Les appareils numériques présentent plusieurs programmes tels que : parole dans le calme, parole dans le bruit, écoute téléphonique, utilisation de la boucle magnétique, musique. À ma connaissance, aucune véritable enquête n'a été faite sur la musique chez les malentendants, seuls des témoignages ici ou là : un soliste d'alto appareillé dit pouvoir continuer à jouer, mais il a dû s'adapter et changer sa note de référence ; une mélomane qui présente une surdité profonde, appareillée et maintenant implantée, raconte qu'elle va au concert régulièrement écouter des œuvres qu'elle connaît avec toujours un immense plaisir !

Les expériences et les recherches se sont intéressées aux patients porteurs d'implants cochléaires, et, en décembre 2006 lors du congrès AIRDAME, il y eut plusieurs communications sur ce thème : un fabricant d'implants a proposé à 30 patients un mode de programmation « musique » afin de réaliser une étude encore en cours actuellement. D'ores et déjà, il apparaît que si la perception du

rythme et du timbre est améliorée, pour la mélodie une éducation musicale semble nécessaire. Une orthophoniste de Montpellier, Géraldine Geffriaud, a témoigné sur l'atelier chanson qu'elle anime, en faisant découvrir à ses patients implantés le chanteur Cali. Elle utilise d'abord le visionnage de ses clips, puis la lecture des textes des chansons, puis l'écoute attentive de CD, et les refrains sont repris tous ensemble : succès garanti !

Une autre orthophoniste, Lucile Girard Monneron, a mené une autre expérience : elle organise chaque année depuis 2004, à Strasbourg, un concert sous la direction de Christian Uhlmann, musicien lui-même, mais aussi chef d'orchestre et directeur du Bruckhof. En mai 2005, des œuvres de Mozart, Beethoven et Albinoni ont été interprétées par l'ensemble vocal de Strasbourg comprenant : 40 musiciens, 80 choristes et 4 solistes dans une église bondée. Parmi les auditeurs, 22 étaient porteurs d'implants cochléaires.

L'après-midi qui précédait le concert, le chef d'orchestre et l'orthophoniste ont fait entendre l'œuvre musicale, faisant repérer chaque instrument ou groupe d'instruments, le rythme, la mélodie, mais aussi les différents registres des voix des choristes et des solistes. Le fait de voir et d'écouter les instruments, les voix, de suivre la direction d'orchestre leur a permis le soir au concert, mêlés au public, d'apprécier la musique qu'ils croyaient exclue de leur vie et de ressentir une émotion. La musique fait partie de la vie ; il n'y a pas de bonnes ni de mauvaises musiques, il n'y a que des musiques qui parlent à chacun de nous et qui marquent le temps.

 **Christine Toffin**
Orthophoniste

Musique et rééducation auditive

Au cours de la vie, il arrive à chacun de prononcer des paroles malheureuses. À l'âge de vingt ans, je déclarai à un ami : « Je ne pourrais jamais vivre sans musique. » À cette époque, je baignais dans la musique : concerts symphoniques, récitals, collection de disques, clubs de jazz, chansons. Plus que toute autre forme d'art, elle me procurait des émotions intenses. Je n'imaginais pas que, dix ans plus tard, la surdité allait anéantir cette passion.

Et la sinistre sorcière est arrivée, qui détruisit progressivement mes cellules ciliées en commençant par les fréquences les plus élevées. Or, sans les aigus, toute musique devient un magma sonore dénué de signification, un bruit vulgaire, et même une nuisance quand elle brouille la conversation. J'évitais les lieux publics pollués par une musique d'ambiance. L'objet de ma passion devenait répulsion...

Trente ans plus tard, la bonne fée électronique m'apporta un implant cochléaire et me rendit les sons aigus. Certes, ces aigus me paraissent assez bizarres, et j'ai beaucoup de mal à les reconnaître, car, pendant la longue période de privation sensorielle, mon cortex auditif s'est atrophié. D'où la nécessité d'une rééducation auditive. C'est là que la musique joue, de nouveau pour moi, un rôle essentiel. En réécoutant Mozart, Duke Ellington ou Brassens, j'essaie de remettre les notes bizarres à leur juste hauteur, en faisant appel à ma mémoire et à la suppléance mentale, de la même façon qu'on restitue les mots mal compris au cours d'une conversation. Cette gymnastique cérébrale me permet d'affiner ma compréhension auditive.

L'exercice le plus difficile est d'arriver à saisir une œuvre musicale que je n'avais jamais entendue avant de devenir sourd et pour laquelle, par conséquent, ma mémoire n'apporte aucune aide. Alors qu'autrefois il me suffisait d'écouter une nouvelle mélodie trois ou quatre fois pour

la comprendre et la retenir, il me faut maintenant explorer et réécouter cinquante fois un air inconnu avant d'en saisir le sens, au prix d'un effort intense. Mais

parce qu'elles avalent certains mots, sautent du coq à l'âne, ou émaillent leurs propos d'interjections et d'onomatopées ! La deuxième raison est qu'on peut

**Tu comprends
mieux ta musique
que mes paroles**

quand j'y arrive, quelle récompense, quel bonheur ! Il y a évidemment des musiques plus ou moins compliquées, d'un accès plus ou moins aisé. Certains instruments se distinguent clairement, d'autres se confondent. Un orchestre symphonique, composé de plusieurs dizaines d'instrumentistes, m'effraie, surtout si les contrastes entre les passages *pianissimo* et *fortissimo* sont très importants. Par contre une sonate pour piano ou un morceau de jazz dans lequel chaque musicien improvise en solo à tour de rôle représente l'exercice le moins ardu de cette gymnastique cérébrale.

J'en arrive à une constatation étonnante : suppléance mentale et rééducation auditive semblent plus faciles et plus efficaces avec la musique qu'avec la parole ! À ceci, trois explications. Tout d'abord, la phrase musicale est construite selon une logique stricte, alors que le langage parlé est souvent anarchique. Combien de personnes sont difficiles à suivre

réécouter un morceau musical dix fois sans s'en lasser, alors qu'on ne fait pas répéter dix fois une phrase à un interlocuteur ! Enfin, il est évident qu'on apprend ou réapprend d'autant mieux qu'on y prend un grand plaisir.

Comme m'a dit récemment mon épouse, avec une moue de dépit : « Tu comprends mieux ta musique que mes paroles. » Je ne peux que lui donner raison.

□ René

« Consolons nous : certaines personnes parfaitement bien-entendantes sont totalement insensibles à la musique. Les cas les plus célèbres sont ceux de Freud et de Che Guevara, atteints d'une amusie congénitale. Chez eux, le pré-cablage des aires musicales du cortex était déficient, ce qui n'affectait nullement leurs autres capacités cérébrales. »

□ Boris Cyrulnik

Apprentissage de la musique :

Les témoignages de Xavier et de Romain montrent qu'une surdité sévère acquise dès l'âge de trois ou quatre ans n'est pas incompatible avec l'apprentissage de la musique

Je vais essayer de vous parler brièvement de mon apprentissage de la musique, que j'ai commencée plus par obligation que par passion ; en effet, mes parents, pourtant non-musiciens, ont pensé que cela pourrait aider mon audition.

musique, j'ai réussi à progresser de façon régulière sans trop de difficultés.

Aujourd'hui, j'ai été obligé d'abandonner la musique à cause de mes études, mais une chose est sûre : plus tard, je reprendrai la pratique

de tête, un peu aussi pour découvrir l'univers rock que je connaissais peu ; à part Johnny Halliday de mes parents, si tu vois ce que je veux dire. C'est le top départ de mes écoutes musicales, balayant beaucoup de tendances et de styles. Bref, j'ai tout de suite accroché à la guitare. Avec cet instrument, non seulement j'ai appris à jouer, mais aussi j'ai découvert la musique. Jouer de la guitare à éveillé ma curiosité. Et encore maintenant...

Le concert de la fête de la musique, c'était une première pour moi et pour tout le groupe, et un premier contact avec le public. Et c'était la motivation principale : être sur scène ! Aux précédentes fêtes de la musique, je me baladais comme spectateur, je voyais les musiciens jouer en fête et j'avais vraiment envie d'être à leur place. Et cette année, ce fut le cas ! Il faut avouer que c'était de la grosse organisation, autant technique et administratif que musical, mais bon... Une autre motivation était de concrétiser sept-huit ans de guitare : outre son propre plaisir, le but est aussi de jouer pour un public. On découvre alors que ce n'est pas la même chose de jouer pour soi ou ses amis

J'ai peu de difficultés en dépit de mes problèmes auditifs

J'ai donc commencé à pratiquer l'alto il y a maintenant douze ans au conservatoire de Châtillon ; l'alto est un instrument semblable au violon mais avec un son plus grave ; le son du violon est trop aigu pour moi, cela me « perce » les oreilles. Pour vous faire une idée, du point de vue « son », l'alto est intermédiaire entre le violon et le violoncelle. Durant ces douze années, j'ai régulièrement passé des examens pour pouvoir aller en classe supérieure. Au cours de ces examens, nous étions accompagnés d'un piano, ce qui incite à avoir une oreille attentive...

Personnellement, je n'ai pas eu de grandes difficultés en dépit de mes problèmes auditifs, et je dois dire qu'autour de moi les gens ne s'en rendaient absolument pas compte ! J'ai également fait partie pendant six ans de l'orchestre à cordes du conservatoire : cet orchestre regroupe les violons, les altos, les violoncelles et éventuellement des contrebasses. Nous donnions des concerts au conservatoire évidemment, mais aussi dans des églises. Ce fut une expérience très enrichissante, cela m'a permis de progresser aux côtés d'autres musiciens et de faire plus attention à ce que les autres jouent. Mon handicap n'a donc pas été pénalisant pour apprendre la

d'un instrument, si ce n'est pas l'alto, ce sera sûrement le piano !

□ Xavier



Pour mes débuts en musique, j'ai commencé à jouer du piano (assez jeune, de l'âge de 5 ans jusqu'à 9 ans environ) et j'ai eu une première

Ce qui était un cafouillis sonore est souvent devenu clair

courte expérience scénique vers 9 ans. Ensuite, break total jusqu'à 18 ans, âge du bac.

Le temps libre – on en a, à la fac ! m'a alors motivé à apprendre, avec l'aide d'un prof particulier, à jouer de la guitare, un peu sur un coup

que de jouer face à un public. Il y a une forte exigence de qualité qui te pousse à réécouter ton propre jeu (ndlr : de guitare). On joue désormais en se mettant à la place du spectateur, et non pour soi-même.

Flûte et malentendance :

J'ai commencé la flûte à bec au conservatoire à l'âge de 12 ans et ce, il y a quinze ans. Au début, je n'avais pas ce qu'on appelle l'oreille musicale et je n'étais pas encore malentendante.

En flûte à bec, il est essentiel de jouer avec la sphère bucco-linguale, et la marge pour la justesse est réduite : si on joue trop haut, c'est faux, trop bas, c'est faux aussi ! Du coup, pour faire des nuances (notes piquées, liées...), les consonnes sont utilisées. Par exemple : Te, Ke, De, Gue..., et la position de la langue est différente pour chaque consonne.

Quand j'ai perdu l'audition de mon oreille gauche, j'ai appris à jouer différemment. Un musicien « entendant » s'écoute jouer pour juger de la justesse. Moi, au lieu d'écouter le son, je ressens le son. C'est-à-dire que j'apprends à ressentir le mouvement de ma langue contre le palais, les dents pour chaque consonne, et mon professeur m'indique si c'est juste. Une fois la note juste obtenue, je repère ce mouvement. Ce travail me permet de jouer juste alors que je ne m'entends pas.

Quand je joue en solo, je n'ai pas de problème de justesse. Je fais comme tout le monde, je m'écoute jouer. Mais dès que je joue en groupe, je ne m'entends plus et, au début, j'avais tendance à jouer plus

entendaient beaucoup mieux les basses !

Avant de perdre mon audition, je voulais faire de ma passion mon métier, et je me suis aperçue que

Quand j'ai perdu mon oreille gauche, j'ai appris à jouer différemment

fort donc, plus faux, pour m'entendre. D'où la nécessité de jouer intérieurement.

Petite anecdote : pendant les cours de solfège, un exercice consistait à écouter un morceau et à trouver les notes. Je n'entendais pas les graves. Pour m'aider, mon professeur mettait les basses au maximum, mais ça ne changeait rien. Par contre, les autres élèves étaient très contents, eux, car ils

je n'y arriverais pas. J'ai dû faire un travail sur moi-même pour accepter de garder la flûte comme passion. Ce qui, au final, me convient beaucoup mieux. Et, en effet, là où d'autres font du sport ou une activité artistique pour se détendre, moi, c'est vraiment la musique qui me permet d'évacuer mes tensions.

■ **Sophie Chaudoreille**

Suite de la page 8

Et c'est très difficile, très informatif sur la qualité de son propre jeu et ça demande beaucoup de travail. Les acclamations : « mais quel son de m***, j'ai ! » lorsqu'on écoute un enregistrement de sa propre interprétation, il y en a eu beaucoup !

« Qu'est-ce que ça me fait d'accompagner une chanteuse ou de jouer en groupe ? »

D'abord, on fait partie d'un groupe, les autres membres sont attentifs à ton jeu et attendent que tu joues correctement, en synchronisation, de façon carrée (c'est la règle que l'on s'était fixée).

Il y a comme une confiance à ne pas trahir (c'est un peu fort mais dans l'esprit). Il faut penser « groupe » et non « perso » : il faut éviter d'étouffer les autres instruments, il faut au contraire les porter. Écouter les

autres et s'écouter sont ainsi les impératifs du jeu en groupe que tu n'as pas quand tu joues seul.

D'un point de vue technique, du fait de ma malentendance, jouer en groupe, ce fut un an de galère pour trouver un moyen de m'entendre et d'entendre les autres (ça fait un an que je joue en groupe).

La batterie a un volume très élevé (ainsi que les amplis de basse et la guitare) qui sature mes appareils auditifs, réduisant la dynamique, de sorte que je n'entends qu'un cafouillis sonore. La solution : porter un casque (partiellement anti-bruit) avec un « retour son » adapté que je règle moi-même au fur et à mesure. Mais ce n'était pas évident à mettre en place : un an pour réfléchir à des solutions techniques confortables et efficaces (et abordables financière-

ment), mais ça a marché.

Sans oublier que mon oreille a appris continuellement à mieux entendre. Ce qui était un cafouillis sonore est souvent devenu clair.

La moindre fausse note ou erreur d'interprétation me saute maintenant souvent aux yeux alors qu'un an auparavant, je n'aurais rien remarqué (je crois que c'est aussi valable pour un parfait entendant !). De surcroît – un peu HS je crois –, les reprises qu'on a faites ont permis de décortiquer la façon dont elles ont été composées et arrangées. C'est un travail extrêmement instructif et on finit par entendre des choses qu'on n'aurait jamais entendues ou remarquées. autrement.

■ **Romain**

La musique : un monde mystérieux

Étant atteint de surdité importante depuis la petite enfance, je suis toujours resté au seuil du monde musical sans vraiment trouver la clé pour y entrer.

Enfant, je chantais faux, mais chanter juste n'avait aucune signification pour moi.

Au collège, la musique était au programme. J'étais dispensé de chanter, mais je devais déchiffrer mes lignes de solfège : blanches, noires, croches, double-croches, silence. Tout cela égrené bêtement pendant que mon bras battait la mesure : deux temps, quatre temps. Je suis toujours incapable de reconnaître la moindre note à l'oreille.

À l'adolescence, j'écoutais avec les copains Brassens, Ferré, Ferrat, mais il m'était très difficile de les distinguer. Pour comprendre les paroles, j'essayais de suivre avec le texte lorsque celui-ci était écrit sur la pochette du disque. Au théâtre, le fait d'avoir le texte sous les yeux, me permettait « d'entendre » les pièces classiques. Mais l'exercice est, pour moi, beaucoup plus complexe pour un texte chanté que pour un texte parlé.

De même, j'ai beaucoup de mal à saisir le rythme d'un morceau de musique. Dans les boums, il m'est souvent arrivé d'inviter ma cavalière à danser un slow alors que la musique était celle d'un rock lent ou vice versa. Cela n'était pas bien grave et je me calais sur le rythme de mes voisins. Par contre, lorsqu'il s'agissait d'un paso doble au lieu d'un rock, il ne me restait qu'à aller rejoindre piteusement ma chaise.

J'éprouvais une certaine émotion en allant écouter Jean-Christian Michel jouer de la flûte dans l'abbaye Saint-Victor à Marseille. J'appréciais les tonalités graves de Pablo Casals au violoncelle, sans pouvoir déterminer la sonate qui était jouée.

Afin de mieux entendre les disques, j'approchais mon oreille

des « baffles ». Les « tourne-disques » avaient à l'époque de grosses enceintes. C'est ainsi que je me suis aperçu que, en collant mon oreille derrière le haut-parleur et en mettant mon appareil en position « T », je pouvais « entendre », c'est-à-dire comprendre certaines paroles. Cette possibilité m'a permis de découvrir les textes de Brassens et de Pierre Perret.

Adulte, avec beaucoup d'entraînement, j'ai appris à distinguer (avec une grosse marge d'erreur) la *Cinquième symphonie* de Beethoven, *Une petite musique de nuit* de Mozart et le *Boléro* de Ravel.



J'ai abandonné toute écoute musicale. Mais peut-on se couper totalement de la musique ? Je dois avouer que, seul, lorsque je suis de très bonne humeur, il m'arrive de chanter, ou plutôt d'émettre des onomatopées qui sont ma façon de chanter.

Peut-être qu'une éducation musicale adaptée m'aurait permis d'ouvrir cette porte entrebâillée sur le monde musical ? Il existe une association « Chandanse* », qui apprend la danse aux sourds profonds et qui monte des théâtres musicaux avec des



sourds. La danse permet sans doute d'exprimer une musique intérieure.

Je me souviens d'une chanson : « Les wagons longs de lit » chantée par Jeanne Moreau. Jeanne Moreau est une excellente actrice. Il paraît, d'après mes amis musiciens, que c'est une piètre chanteuse. Mais j'ai beaucoup aimé son disque. Pour quelles raisons ? Probablement parce que je comprenais les paroles (qui n'étaient rien d'autre que le titre écrit sur la pochette en changeant l'ordre des mots) et parce que le thème musical était très simple. D'un coin caché de ma mémoire, des paroles de cette chanson que je n'ai pas écoutée depuis plus de trente ans me reviennent. Je serai incapable de reproduire l'air mais j'entends « Le wagon... de lit... de long... » et de vieux souvenirs refont surface.

□ Brice Meyer Heine

*www.chandanse-sourds.org

Accès Culture sur scène

Ce n'est pas très drôle de devenir sourd, même si la surdité n'est pas profonde ! Nous voyons notre univers se réduire, certaines personnes disparaissant, certains loisirs très appréciés devenant tout à coup interdits. Mais la mise en œuvre de nouveaux moyens techniques peut nous permettre de conserver certains aspects de notre vie sociale antérieure, profitons-en !

Ainsi *Accès Culture* nous le permet pour le théâtre, grâce à un écran portable, modifié récemment ; nous pouvons suivre la totalité de ce qui se dit ou s'entend sur la scène. Pratiquement tout le texte et les divers sons, bruits, musiques, etc., qui font partie du spectacle s'affichent ou sont décrits sur l'écran.

Cela correspond exactement à ce qui se passe alors sur la scène : ainsi lorsqu'il y a un grand silence, le reste de la « page » va rester vierge – pas question que nous nous amusions à lire « en avance » ! Une personne est présente en régie pour « envoyer » le texte au fur et à mesure, ce n'est pas un programme qui serait « lancé » au début de la pièce puis se déroulerait inexorablement jusqu'à la fin ! Sur ces nouveaux écrans au moins une trentaine de lignes, si besoin est, peuvent être affichées ; un système de surbrillance permet de repérer immédiatement la phrase en cours et ne gêne pas du tout la lecture du reste. La police utilisée et la mise en page facilitent également la lecture.

Retrouver les mises en scène, la présence et le jeu des acteurs, les costumes, toute la féerie du théâtre qui font que chaque représentation est unique, est un régal pour qui aimait le théâtre !

Accès Culture nous donne également la possibilité de découvrir les spectacles « complets » que sont souvent, maintenant, les spectacles de danse contemporaine où se retrouvent chorégraphie, vidéos, mime et un peu de texte.

Et cela peut se faire, comme « avant », avec nos proches, entendants, puisque, si *Accès Culture* intervient à des dates précises, c'est toujours au cours d'une représentation normale.

C'est avec *Cyrano de Bergerac*, mis en scène par Denis Podalydès, à la Comédie-Française que j'ai pu bénéficier pleinement de ce nouvel écran. Vu la densité du texte, les nombreux personnages présents sur la scène, la richesse et l'inventivité de la mise en scène, il est préférable, si on peut, de lire le texte auparavant ou, au moins, un résumé bien détaillé.

Tout ceci est fait grâce à des moyens techniques perfectionnés, bien sûr, mais ils ne sauraient suffire ; indispensables sont le dynamisme, la générosité et l'important travail des personnes qui assurent, d'une part, toute la préparation et la saisie informatique de ces textes, en amont des représentations, et, d'autre part, l'envoi du texte lui-même, au fur et à mesure, pendant les représentations où elles sont vraiment « au service » de ce qui se passe sur la scène ; qu'elles en soient infiniment remerciées !

Cette création de 2006 est reprise en 2007 et le sera certainement les années suivantes par la Comédie-Française. *Accès Culture** ayant déjà fait tout le travail préparatoire poursuivra sûrement son offre ; il suffit donc, pour les amateurs de théâtre, de surveiller la prochaine programmation d'*Accès Culture* pour s'y rendre.

Et, puisque le même travail est fait en amont, qu'il n'y ait que quelques spectateurs ou beaucoup, soyons de plus en plus nombreux à en bénéficier ; ne nous privons pas et (re)prenons le chemin du théâtre entre nous ou avec nos proches !

□ Catherine Sermage

*www.accesculture.org

Acoustique et architecture

Obtenir une bonne acoustique, dans les théâtres et les salles de concert, a toujours posé un problème ardu aux architectes. Ceci depuis la plus haute antiquité.



Les Grecs y attachaient une grande importance, eux qui ne possédaient aucun moyen d'amplification pour que leurs acteurs et chanteurs puissent être entendus à distance. Ils ont parfois remarquablement réussi. Ainsi, tous les visiteurs du grand amphithéâtre d'Épidaure, dans le Péloponnèse, se trouvent surpris et émerveillés, non seulement par la beauté architecturale du site, mais surtout par son exceptionnelle acoustique. Un simple froissement de papier sur la scène centrale s'entend distinctement depuis les gradins les plus éloignés (du moins quand on a la chance de posséder de bonnes oreilles). Et cet amphithéâtre aux lignes majestueuses, construit au IV^e s. av. J.-C., peut contenir 14000 spectateurs !

Alors se pose la question suivante : pour arriver à un tel résultat, les Grecs possédaient-ils des connaissances scientifiques pointues en matière d'acoustique ? La réponse est non. Leur savoir en physique était trop rudimentaire pour cela. Ils travaillaient de façon purement empirique, en tâtonnant. Avouons qu'à

Épidaure, ils ont eu beaucoup de chance. Les Dieux veillaient sur eux. Où en sommes nous, seize siècles plus tard ? Plusieurs journaux ont récemment consacré des articles élogieux sur la nouvelle acoustique de la Salle Pleyel à Paris, qui vient d'être refaite. Cette salle, bien connue de tous les amateurs de grande musique, présente maintenant très peu de réverbérations sonores, contrairement à tant d'auditoriums qui fournissent un son flatteur mais noient les détails et souffrent de résonances diverses. Les ingénieurs ont bien travaillé en remodelant les parois de la salle et en utilisant des matériaux de recouvrement appropriés.

L'acoustique architecturale est une science complexe, qui demande à s'adapter à chaque cas particulier. Ainsi un amphithéâtre universitaire doit avoir un temps de réverbération très court pour que la parole soit compréhensible. Par contre une église demande un temps de réverbération long pour que la musique sacrée resplendisse.

Certains lecteurs pourraient penser que les problèmes d'acoustique en architecture présentent peu d'intérêt pour eux, puisqu'ils sont sourds et que la recherche de la pureté des sons leur semble vaine. Ce serait une erreur. Tout en étant sourds ou malentendants, nous sommes très sensibles aux bruits parasites et aux réverbérations. Nous avons besoin, plus encore que les personnes bien entendantes, de nous protéger des nuisances sonores, surtout si nous portons un appareil auditif dont le pouvoir discriminant est faible. Nous devons adapter nos logements en les équipant de parois et de plafonds bien isolés et peu réfléchissants, particulièrement dans le cas de logements anciens qui n'ont pas été soumis aux normes modernes.

L'aménagement de l'habitat pour les personnes handicapées est traité par le COLIAC (Comité de Liaison pour l'Accessibilité du Cadre de vie) auquel nous participons. N'hésitez pas à nous demander des renseignements sur ce sujet.

□ René Cottin

Mars 2007

Babel

Selon la Bible, Babel fut une célèbre tour construite par une humanité unie pour atteindre le paradis. Cette entreprise provoqua la colère de Dieu, qui, pour les séparer, fit parler à chacun des hommes impliqués une langue différente, mettant ainsi fin au projet, et répandant sur la Terre un peuple désorienté et incapable de communiquer. Le film Babel suggère cette métaphore biblique et traite, à travers des histoires dramatiques où les destins sont mêlés, de l'incommunicabilité des hommes, entre langues et cultures différentes.



Révéillé par « Amours Chiennes » en 2000 et mondialement reconnu grâce à « 21 Grammes » en 2003, Alejandro González Iñárritu revient donc avec Babel. Son troisième film reprend le principe des histoires morcelées de ses deux films précédents. Il y a trois histoires dans le film, dans trois endroits authentiques et on ne peut plus différents. La première se passe au Maroc. Un couple d'Américains voyage et se fait tirer dessus par deux enfants qui essaient un fusil. Ce couple habite du côté de San Diego et fait garder ses enfants par une nourrice qui doit se rendre au mariage de son fils et les y emmène. Ce fusil est arrivé au Maroc par l'intermédiaire d'un touriste japonais. Aujourd'hui il habite à Tokyo avec sa fille, sourde.

Le cinéaste, à son habitude, va procéder par allers et retours entre les trois familles, marocaine, californienne, mexicaine, vivant chacune dans des mondes aux cultures et à la langue différentes, qui fait qu'on ne se comprend pas :

Didier Payen, adhérent de l'ARDDS vient de publier un livre « Lorsque mes yeux t'écoutent ». A l'âge de 16 ans en même temps que ses premiers amours, il découvre l'existence d'une maladie sournoise. Une belle leçon de courage et de volonté.

américain et marocain, mexicain et américain, sourd et entendant au Japon. Pourtant les épreuves et les émotions ressenties par les protagonistes sont universelles.

Il reste aussi une part que chacun partage : c'est le cœur, la possibilité d'aimer, d'aider l'autre, de consoler, de se réconcilier. Deux mains qui se

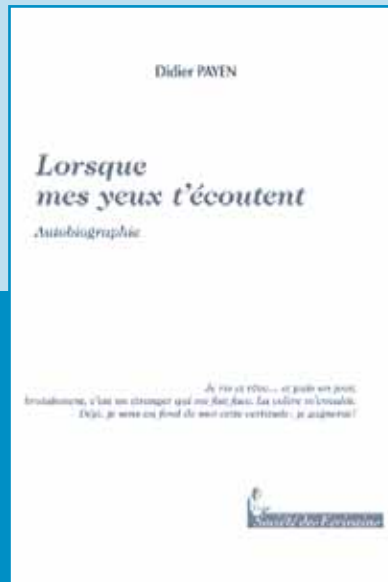


rejoignent diront le pardon de la femme à son mari, ou les retrouvailles de la jeune sourde et de son père ; la vieille marocaine, seule, saura sans dire un mot apaiser les souffrances de l'Américaine blessée. « Babel » est un tel cri de désespoir contre notre société qui ne fait que se complexifier, dans laquelle chaque humain ne s'y retrouve plus et ne se rend même plus



compte de l'importance de ses actes. Tous les destins sont poignants et terribles, mais c'est probablement celui de cette adolescente japonaise, qui souffre de surdité et d'un besoin urgent d'être aimée, qui touche le plus. Ne s'étant pas remise du suicide de sa mère, elle est en pleine rébellion et se met à provoquer crûment les hommes. Elle, c'est au sein de sa propre culture qu'elle n'arrive pas à se faire comprendre. Son mal-être infini est palpable. Le petit carnet qu'elle est astreinte à trimballer partout pour pouvoir un tant soit peu communiquer, à l'aide de l'écrit, va sans doute évoquer bien des choses à plus d'un...

Au final, « Babel » est un film fort, poignant, à ne pas manquer. Il a reçu le prix de la mise en scène à Cannes en 2006, en route pour l'oscar ? En tous les cas, laissez les enfants loin des armes...



Beethoven

Nous reproduisons un texte, appelé Testament d'Heiligenstadt, écrit par Beethoven en 1802. Beethoven explique sa révolte face au drame qu'il vit : lui, un musicien, devenir sourd, voilà une fatalité à laquelle il ne souhaite pas survivre. Mais Beethoven ne se suicidera pas et fera connaître peu à peu son handicap grandissant.

Oh ! Vous autres qui me croyez hostile, rébarbatif ou misanthrope, ou me déclarez tel, comme vous me faites tort, car vous ne savez rien de la cause secrète de ce qui vous semble tel. Dès l'enfance, mon cœur et mes sens étaient faits pour les tendres sentiments de bienveillance ; j'étais même toujours prêt à faire de grandes actions. Considérez donc que, depuis six ans, je suis dans un état désastreux, empiré par des médecins stupides, d'année en année, trompé par l'espoir d'aller mieux et, finalement, forcé d'envisager un mal interminable, dont la guérison durerait des années ou serait même impossible.

Extraits de lettres de Beethoven :

« ... Sache que la plus noble partie de moi-même, mon ouïe, s'est beaucoup affaiblie... »

« ... Quelle triste vie est maintenant la mienne ! Éviter tout ce qui m'est aimé, et à quoi je tiens... »

« ... Oh, comme je serais heureux si mes oreilles étaient en bon état !... »

« ... Bien sûr, j'ai pris la résolution de me dépasser en surmontant tout cela, mais comment sera-ce possible ?... »

« ... Dans la conversation, il est surprenant qu'il y ait des gens qui ne l'aient jamais remarqué ; comme j'ai très souvent des distractions, on met tout sur leur compte. Quand on parle doucement, j'entends à peine ; oui, j'entends des sons, mais pas des mots ; et, d'autre part, cela m'est intolérable dès qu'on crie... »



Né avec un tempérament fougueux, sensible même aux plaisirs de la société, je dus très vite m'isoler, passer ma vie dans la solitude. Si, de temps en temps, je voulais échapper à tout cela, comme j'étais durement repoussé par la triste expérience, doublée de mon ouïe si mauvaise. Il ne m'était cependant pas possible de dire aux gens : parlez plus haut, criez, car je suis sourd.

Comment me serait-il possible d'admettre la faiblesse d'un sens qui chez moi devrait être d'un degré plus parfait que chez les autres, un sens que je possédais autrefois à un tel degré de perfection que peu de gens de ma profession l'ont, ou l'ont eu.

Oh ! Je ne le puis, c'est pourquoi vous devrez me pardonner, lorsque vous verrez que je me retire quand j'aimerais tant me mêler à vous. Mon malheur me fait doublement mal, car à cause de lui, je suis méconnu. Pour moi il n'y a ni récréation en société, ni fines conversations, ni épanchements mutuels. Il ne m'est permis de me mêler à la société que lorsque la plus haute nécessité l'exige. Il me faut vivre comme un proscrit – quand je m'approche d'une société, une peur poignante d'être obligé de laisser voir mon état me saisit.

Il en fut ainsi pendant les six mois que je passai à la campagne, ayant suivi le conseil de mon raisonnable médecin, de ménager, autant que possible, mon ouïe, qui déjà correspondait presque à mon actuelle disposition naturelle. Quelquefois, poussé par mon besoin de compagnie, je me laissais tout de même tenter ; mais quelle humiliation quand quelqu'un, à côté de moi, entendait une flûte, et que moi je n'entendais rien ; ou que quelqu'un entendait chanter le berger, et que je n'entendais rien non plus.

De tels incidents me portaient presque au désespoir, et il s'en fallut de peu que je ne misse fin à ma vie, mais seul, lui, l'art m'en retint. Oh ! Il me semblait impossible de quitter ce monde avant d'avoir accompli ce à quoi je me sentais disposé, et ainsi je prolongai cette vie misérable, vraiment misérable, cette nature si fragile qu'un assez rapide changement me fit passer du meilleur état dans le pire.

Patience, c'est vous que désormais je dois choisir comme guide, comme on me le dit ; c'est fait – j'espère que ma décision de persévérer sera durable, jusqu'à ce qu'il plaise aux inexorables Parques de rompre le fil. Peut-être les choses iront-elles mieux, peut-être que non, je suis prêt à subir mon sort, forcé que je fus, dès ma vingt-huitième année, à être philosophe. Ce n'est pas facile, et pour un artiste c'est plus difficile que pour tout autre.

□ Heiligenstadt, le 6 octobre 1802
Ludwig van Beethoven

D'après
<http://www.lvbeethoven.com>

L'ARDDS au Sénégal

Pour parler de ce beau voyage en Afrique, je viens tout particulièrement remercier René Cottin d'avoir eu cette magnifique idée de nous faire découvrir le Sénégal, pays où la TERANGA est de rigueur et que je visitais pour la première fois !

En parcourant les villages, j'ai diffusé le message de notre mission au profit de la surdité au Sénégal, certaines personnes m'ont confié leurs coordonnées afin de les « aider » concernant leur handicap auditif. J'ai concrétisé leur souhait auprès de l'ANASSEN que nous avons rencontrée, jeudi 23/11/2006 à Dakar, dans la bonne humeur et la compréhension !

Une pensée respectueuse pour les guides sénégalais qui nous ont encadrés durant notre séjour, qui ont su nous faire apprécier « le pays » grâce à leur sourire, patience, gentillesse et tolérance !

Je garde une très belle image du Sénégal pour sa chaleur humaine exceptionnelle, sa convivialité, sans oublier sa « TERANGA » ! Ainsi que le sourire et la joie de vivre des enfants ! Avec toute ma reconnaissance, je dédie une chanson qui me ressemble un peu !

Quinze jours c'est bien court, j'espère revenir au pays de la Teranga, quinze jours encore ! Rendez-vous dans un an ! même jour ! même heure ! Au Sénégal !!!!

❑ **L'ARDDS au Sénégal avec Dominique Gibert**



« Teranga » ou l'accueil sénégalais

Nous savions le Sénégal accueillant. Nous n'avons pas été déçus ! Des flashes dans ma tête, comme ceux de mon appareil photos, me font revivre cet accueil aux multiples visages : mosaïque de paysages tantôt arides, tantôt boisés ; plages, mangroves et marigots ; baobabs difformes où reposent des griots vénérés, manguiers à l'ombre généreuse ; clarté des matins et douceur du soir après le soleil de feu ; sentiers blancs de coquillages bordant le delta Bleu... et j'en oublie sûrement !

Ce qui est impossible à oublier, c'est l'accueil. Accueil d'une population pleine de gentillesse

et souriante malgré des conditions de vie parfois difficiles. Femmes au port de tête haut et fier ; troupes d'écoliers ravis de venir nous serrer la main et d'engager la conversation : « Bonjour ! Ça va ? Comment tu t'appelles ? » vendeurs de souvenirs patients dans l'âpre marchandage, où « chacun fait un pas l'un vers l'autre » comme disait si joliment Françoise.

C'est Fatou, notre hôtesse au campement villageois de M'Bassis, vraie « beauté noire » chantée par Senghor le poète-président du pays.

C'est le chef du village que nous devons aller saluer... et qui nous rend visite le premier, suivi de son interprète – car il ne comprend que le wolof... par rapport aux sourds il a de la chance !

Ce sont nos jeunes guides (et d'autres...) toujours prêts à nous rendre service, à répondre à nos questions, à porter nos bagages et partager nos rires...

Ce sont les villageois de Mar Lodi qui nous font la surprise d'un après-midi de danses inoubliable, nous ouvrant leur cercle à l'ombre du grand manguier : l'orchestre improvisé frappe éperdument sur les modestes instruments, une calebasse et deux cuvettes





Le centre verbo tonal de Dakar

Le centre verbo tonal de Dakar a été créé en 1979 par le ministère de l'éducation nationale avec une assistance technique de la Yougoslavie*. Cet établissement accueille environ 90 enfants sourds de 3 à 12 ans, et l'enseignement est basé sur l'apprentissage de la lecture labiale.

Une dizaine de classe et un bâtiment administratif entourent un patio, véritable havre de paix en plein centre de Dakar. Les élèves en blouses vertes sont répartis par classe de 8 à 10 élèves. Chaque classe a un instituteur – ou institutrice – et un assistant. L'enseignant s'occupe du travail de groupe tandis que son assistant prend en charge individuellement chaque élève.

M. Dieng responsable de l'enseignement nous indique que l'objectif est de démutiser les élèves ou, au minimum, de leur apprendre à s'exprimer par l'écrit. Au cours de notre passage dans les différentes classes, j'ai été frappé par les capacités de lecture labiale de l'ensemble des élèves. Chacun peut répondre au moins par écrit à des questions simples. Cependant, quel que soit leur degré de surdité tous les enfants sont « sourds profonds » car aucun n'est appareillé. En effet les appareils, envoyés par l'ARDDs ou d'autres organismes, ne peuvent être utilisés. Le prix de fabrication d'un embout au Sénégal est le même que celui pratiqué en France, ce qui est tout à fait inabordable pour les familles qui ont déjà fait de gros sacrifices pour permettre à leurs enfants de suivre une telle scolarité (coût d'un embout = 50.000 FCFA ; salaire d'un instituteur = 60.000 FCFA).

La seule aide technique mise à disposition des enseignants est un amplificateur permettant d'amplifier les sons que les enfants reçoivent grâce à des casques ou des vibrateurs. Cet amplificateur date probablement de l'ouverture du centre.

émaillées !, accompagné des battements de main de l'assistance. Le rythme est ample, saccadé ; une belle en boubou chamarré s'élance dans l'aire de danse, une autre la rejoint... Invitée, Dominique ne se fait pas prier et entre à son tour dans cette valse endiablée où tout le corps est engagé : bras, jambes, fesses... Nous allons tous succomber à l'envoûtement... même René et

Eric vont se faire applaudir : ils s'en sortent comme de jeunes hommes ! Disons que cet après-midi là, nous avons peu palabré mais « la danse est un langage qui se suffit à lui-même ! »
« *Il fait bon, et le temps s'arrête et le cœur vit deux fois...* » (Senghor)
Un chaleureux MERCI à tous ces amis sénégalais...

□ Édith Hubert

IBOU, l'enfant sourd de M'Bassis

Au village de M'Bassis, nous avons fait la connaissance d'un petit sourd de 10 ans, prénommé IBOU. Atteint d'une méningite à l'âge de 4 ans, IBOU a été traité par la streptomycine, ce qui l'a rendu totalement sourd. En dépit de son malheur, c'est un garçon gentil et souriant. Dans ce petit village, perdu dans la brousse, il n'y a aucune structure d'accueil pour enfants sourds. IBOU va à l'école communale mais il n'arrive pas à suivre les cours et a un très grand retard scolaire par rapport à ses camarades. Il ne peut articuler que quelques mots, peu compréhensibles. C'est pourtant un garçon intelligent. Sans jamais avoir entendu son maître, il arrive à compter jusqu'à 10. Pour nous le montrer, il a tracé quelques additions dans le sable. Nous en étions émus jusqu'aux larmes.



Pour le sortir de son isolement tragique, il faudrait l'envoyer au centre verbo tonal de Dakar où il serait démutisé et trouverait un enseignement adapté. Mais ce Centre n'est pas un internat et les élèves doivent se loger en ville. Or les parents d'IBOU sont pauvres et ne connaissent personne dans la capitale.

□ Bernadette Enée

La scolarité normale dure environ dix ans et la majorité des élèves apprend les rudiments d'un métier, à savoir la couture, la coiffure ou la restauration. La classe de couture se trouve à l'intérieur de l'école.

Tous les élèves ne peuvent être démutisés mais la majorité est capable de déchiffrer un message grâce à la lecture labiale et peut s'exprimer par écrit.

□ Brice Meyer-Heine

* C'est un Yougoslave, le Docteur Guberina, qui a mis au point la méthode verbo tonale de démutisation des sourds profonds et sévères.



La situation des chômeurs sourds au Sénégal

Au cours de notre rencontre avec les représentants de l'ANASSEN à Dakar, nous nous sommes informés des conditions d'emploi des sourds au Sénégal. D'après le président Ousmane Diao, plus de 30 % d'entre eux sont sans travail. Or il n'existe aucune indemnité de chômage au Sénégal. Il n'existe pas davantage d'indemnité liée au handicap auditif. Seuls les handicapés

moteurs et les aveugles reçoivent une petite allocation du gouvernement, mais pas les sourds. Jusqu'à présent, la surdité n'est pas considérée comme un handicap au Sénégal. Les chômeurs ne sont aidés que par leur famille dont ils sont totalement dépendants.

Le cas du Sénégal correspond, hélas, à celui de la plupart des pays du Tiers-monde.

□ René Cottin

AFRICA

Je suis amoureuse d'une terre sauvage
Un sorcier vaudou m'a peint le visage
Son gri-gri me suit au son des tams-tams
Parfum de magie sur ma peau blanche de femme

Refrain

Africa ! j'ai envie de danser comme TOI !
De m'offrir à ta loi, Africa !
De bouger à me faire mal de TOI !
Et d'obéir à ta voix
Africa !

Je danse pieds nus sous un soleil rouge
Les dieux à genoux ont le cœur qui bouge
Le feu de mon corps devient un rebelle
Le cri des gourous a déchiré le ciel

Refrain

Dangereuse et sensuelle sous ta pluie sucrée
Panthère ou gazelle je me suis couchée
Au creux de tes griffes je suis revenue
A l'ombre des cases je ferai ma tribu

Refrain

Africa ! j'ai envie de danser comme TOI !
Et d'obéir à ta loi, Africa, Africa !
Je suis amoureuse d'une terre sauvage
Un sorcier vaudou m'a peint le visage
Son gri-gri me suit au son des tambours
Parfum de folie, magie de l'amour !

□ JM Bériat

transmis par Dominique Gibert

Achat d'un appareil de correction auditive

Les associations de personnes malentendantes regroupées au sein du BUCODES militent pour une plus grande transparence dans les devis fournis par les audioprothésistes avant l'achat d'un appareil de correction auditive. Dans ce cadre elles demandent une séparation du prix de l'aide auditive et de la prestation.

La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2007 nous donne satisfaction puisque nous avons pu lire dans la presse :

« Le Conseil Constitutionnel, le Sénat et l'Assemblée nationale ont clôturé le financement 2007 de l'Assurance Maladie en modifiant en profondeur le fonctionnement de la relation audioprothésiste/patient en obligeant le praticien à séparer dans son devis le prix de l'aide auditive du prix de la prestation ». Nous reproduisons ci-dessous les précisions apportées à Vincent Jaunay, président de Surdi 34 par M. Godinho, président du Syndicat des Audioprothésistes français : « Les syndicats d'audioprothésistes ont été reçus au cabinet du Ministre de la Santé le

01/12/2006 au sujet du texte que vous citez. Lors de cette réunion, le chef du bureau Santé, de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF), nous a affirmé qu'aucun contrôle n'aurait lieu en 2007 chez les audioprothésistes, pour leur laisser le temps de s'adapter à ces nouveautés législatives.

En effet, il subsiste une ambiguïté sur la question des taux de TVA applicables à l'appareil et à la prestation d'adaptation associée. « La prestation d'adaptation associée » de la facture doit-elle supporter une TVA normale à 19,6 % ? Ce qui entraînerait un surcoût de 14,1 % du coût de la partie « prestation » pour nos clients.

À ce jour nous n'avons toujours pas eu de réponse à cette question. »

Les associations de devenus-sourds et malentendants doivent donc continuer à se mobiliser pour que la relation audioprothésiste/patient soit clarifié. L'audioprothésiste est à la fois vendeur de matériel et prestataire médical. Il est dans l'intérêt des deux parties que ces deux rôles soient clairement identifiés. Aujourd'hui un patient ayant acheté un appareil de correction auditive ne peut plus changer d'audioprothésiste. Le rôle de l'audioprothésiste dans la rééducation auditive est cependant primordial et nécessite une relation de confiance et la liberté de choix.

Crédit d'impôt

L'article 91 de la loi des finances pour 2005 permet de bénéficier d'un crédit d'impôt pour l'acquisition d'équipements conçus pour les personnes âgées ou handicapées. Les dispositifs tels que boucles à induction magnétique ou montres ALHESTIA peuvent donner lieu à ces crédits d'impôts.

Bénéficiaires :

Les personnes physiques, propriétaires, locataires, usufruitières ou occupants à titre gratuit de leur habitation principale, qui supportent ces dépenses entre le 01/01/2005 et le 31/12/2009.

Les travaux doivent être réalisés soit dans un logement ancien, soit dans un logement acquis neuf ou acquis en l'état de futur achèvement entre le 01/01/2005 et le 31/12/2009.

Aucun justificatif tenant à la qualité du contribuable (comme par exemple être titulaire d'une carte

d'invalidité) n'est exigé. Seules les caractéristiques de l'équipement lui-même importent.

Équipements concernés :

Sont concernés les équipements de sécurité et d'accessibilité attachés à perpétuelle demeure : ... système de commande, de signalisation ou d'alerte, boucle magnétique...

Travaux concernés :

Les travaux et les dépenses d'acquisition, d'installation ou de remplacement facturés par une entreprise ayant réalisé les travaux ou par le vendeur ou le constructeur du logement.

Crédit d'impôt :

Il s'applique au prix des équipements ainsi qu'aux frais de main d'œuvre. Les équipements doivent être fournis et installés par une même entreprise. Ainsi ne sont pas éligibles à l'avantage fiscal les équipements acquis directement par le contribuable, même si leur pose ou leur installation est effectuée par une entreprise.

Conditions de déduction :

Le crédit d'impôt est déduit de l'impôt. S'il est supérieur au montant dû, la fraction excédentaire est restituée au contribuable.

Les chiens d'assistance pour personnes sourdes

Extrait de la revue
« PICTO MAG » d'octobre 2004

Les « chiens écouteurs » sont apparus aux Etats-Unis en 1979, grâce à l'aide de vétérinaires, puis en Angleterre, où la méthode de dressage fut rapportée par un vétérinaire formé par les Américains.

N'importe quel chien, du plus petit au plus gros, peut devenir chien écouteur s'il réussit les tests de sélection. Il est choisi en fonction du profil et du mode de vie de son futur maître (logement, composition de la famille, activités sportives, vie professionnelle, âge, etc.). Les chiens abandonnés dans des refuges peuvent trouver là une seconde chance, car la formation concerne les chiens âgés de 6 semaines à 2 ans.

Quel est le rôle du chien écouteur ? Il identifie les bruits qu'il a appris en fonction des besoins de la personne sourde. Par exemple si un portable sonne, le chien va prévenir son maître en le grattant avec une patte ou, plus discrètement, en le léchant s'il est dans

son lit, puis il le conduit jusqu'au téléphone. Les chiens anglais et américains apprennent aussi à répondre aux alarmes incendie, chacun avec un style différent : l'américain fera sortir son maître, tandis que l'anglais le conduira dans la pièce enfumée.

Chez nous, les chiens écouteurs ont fait leur apparition à la fin des années 90. Il y en a actuellement 7 en France, qui ont tous été formés par un centre, situé près de Bordeaux, qui malheureusement a fermé ses portes.

Quels bruits reconnaît-il ?

- La sonnerie du réveil (c'est la base de la formation). Exercice facile et amusant pour le chiot qui, au début, triche souvent sur l'horaire et va réveiller son maître avant que le réveil n'ait sonné.
- Le micro-ondes ou le minuteur de cuisine.
- L'eau qui coule.
- L'eau qui bout.
- La porte d'entrée.
- Le téléphone.
- Les voitures, rollers, trottinettes.
- Un trousseau de clefs qui tombe.

- Les pleurs du bébé (apprentissage difficile car un bébé ne pleure pas sur commande).
- D'autres bruits, selon les souhaits particuliers du maître.

Chien-Maître : un travail d'équipe

Il faut de 6 à 14 mois de formation du chien avant de le remettre à la personne sourde. Chien et maître forment alors un véritable couple. La relation entre les deux est très forte, plus intense qu'avec un chien de simple compagnie. Le chien écouteur est un vrai partenaire de vie, c'est exclusivement le chien du sourd et pas celui de la famille. Il est là pour travailler et doit savoir qu'une seule personne compte pour lui : celle qu'il aide. Mais rien n'empêche le maître du chien écouteur d'adopter un autre animal pour toute la famille !

Une association a été créée dans le but de promouvoir les centres de formation pour chiens d'assistance aux personnes sourdes : « WOUAF'SIGNES », dont le site internet est

www.wouafsignes.com

□ René Cottin

A table !

Huguette Le Corre nous propose cette recette savoyarde, la tartiflette.

Faire cuire les pommes de terre à l'eau pendant 20 min.

Peler et hacher finement les oignons, les faire dorer à la poêle dans le beurre fondu. Verser alors le vin blanc, et laisser réduire jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'une cuillère à soupe de liquide. Réserver.

Eplucher et couper les pommes de terre en cubes. Faire revenir à la poêle en ajoutant la crème fraîche, sel et poivre. Allumer le four th 6-7 (190°). Disposez le tout dans un plat

allant au four. Grattez la croûte du reblochon et le couper en 2 disques égaux. Les poser, croûte au-dessus, sur le mélange pommes de terre-oignons et mettre au four 15 à 20 min, jusqu'à ce que le dessus soit bien gratiné. Servez aussitôt ce plat bien chaud.

C'est beau, c'est bon et ça réchauffe !

Servir avec un Apremont ou roussette de Savoie

Merci Huguette.



La tartiflette

- 1 Reblochon
- 750 g de pommes de terre (*chair ferme*)
- 2 cuillères à soupe de crème fraîche
- 2 oignons
- 10 g de beurre
- 10 cl vin blanc
- sel, poivre



75 ARDDS nationale Siège et section parisienne

Responsable :
Aline Ducasse
75 rue Alexandre-Dumas
75020 Paris
Fax : 01 44 62 63 24
contact@ardds.org
www.ardds.org

Bulletin 2007 Adhésion/Abonnement

Nom, prénom ou raison sociale :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Pays :

Fax :

Courriel :

Date de naissance :

Actif ou retraité :

Tarifs adhésion 2007

Cotisation ARDDS : 12 euros
(déductibles fiscalement)

Abonnement *La Caravelle* : 14 euros
(4 numéros par an)

Abonnement professionnel : 28 euros
(facture ou reçu fiscal fourni)

Je fais un don supplémentaire de :

Total chèque : à l'ordre de ARDDS

Désire une facture (pour les professionnels) :

☐ Oui ☐ Non

Désire un justificatif fiscal envoyé par courrier :
(enveloppe timbrée à joindre)

☐ Oui ☐ Non

Date :

Signature :

*Conformément à la réglementation, la cotisation et
l'abonnement sont indépendants. La cotisation ne
comprend pas l'abonnement qui est facultatif.*

Nos sections & activités

38 ARDDS 38 – Alpes
Responsable :
Anne-Marie Choupin
29 rue des Mûriers
38180 Seyssins

Permanences :
1^{er} lundi du mois de 17 heures
à 18h30 à l'**URAPEDA**, 5 place
Hubert-Dubedout à Grenoble
3^e lundi du mois
de 14h30 à 16h30 au **Centre de
Prévention des Alpes** 3 place de
Metz à Grenoble ;
Renseignements :
Tél./Fax : 04 76 49 79 20
ardds38@wanadoo.fr

**44 ARDDS 44
Loire – Atlantique**
Responsable :
Huguette Le Corre
4 place des Alouettes
44240 La Chapelle-sur-Erdre
Fax : 02 40 93 51 09

Accueil
Réunion amicale le 2^e samedi
du mois, de 15 heures
à 17h30

46 ARDDS 46 - Lot
Responsable :
Monique Asencio
Espace Associatif Clément-Marot
46000 Cahors
asencio.monique@wanadoo.fr

75 ARDDS 75
Accueil
Jeudi de 14 à 18 heures
(hors vacances scolaires zone C)
75 rue Alexandre-Dumas
75020 Paris

**Séances d'entraînement
à la lecture labiale**
Jeudi de 14 à 16 heures
(hors vacances scolaires zone C)
75 rue Alexandre-Dumas
75020 Paris

Sorties
Un samedi par mois
Nicole Hameau
7 rue des Rigoles – 75020 Paris
Fax : 01 44 62 63 24
sorties@ardds.org

**56 ARDDS 56
Bretagne – Vannes**
Responsable : Pierre Carré
106 avenue du 4-Août-1944
56000 Vannes
Tél./Fax : 02 97 42 72 17

Accueil
Réunion amicale le mardi
dès 17 heures
Maison des Associations
6 rue de la Tannerie
56000 Vannes
Lecture labiale
Mardi à partir de 17 heures
Maison des Associations
6 rue de la Tannerie
56000 Vannes
Lundi à 15 heures, **salle Argoat**
Maison-Mère des Frères
56800 Ploërmel

**57 ARDDS 57
Moselle – Bouzonville**
Responsable : Gustave Fegel
Maison Sainte-Croix
57320 Bouzonville
Tél./Fax : 03 87 57 99 42
Permanence le 1^{er} jeudi du mois
Mairie de Bouzonville,
de 14 heures à 15 heures
Rencontre et partage
le 1^{er} lundi du mois
Espace S^{te}-Croix, 17h15

**64 ARDDS 64
Pyrénées**
Responsable : René Cottin
Maison des Sourds
66 rue Montpensier
64000 Pau
Tél./fax : 05 59 81 87 41
Réunions et cours de lecture
labiale bimensuels

85 ARDDS 85 - Vendée
Responsable : Michel Giraudeau
1 rue des Mouettes
85340 Ile d'Olonne
Tél./fax : 02 51 32 11 11
ardds85@jacquescahoreau.com

Nouveau !

Et n'oubliez pas de venir sur le site
de l'ARDDS : www.ardds.org
informations
sur l'actualité du monde sourd
et sur la vie de l'ARDDS.